PANNEAU CONCERTATION PADD 80x120 - MODIF ELUS.pdf 1 25/01/2022 16:41:13

# PLU
# ELABORATION DU PLU DE SAINT LEON

## PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES

ZOOM SUR LE PADD...

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables est un document qui donne une information claire et non technique sur le projet de la commune.
Il traduit l'ambition politique des élus pour Saint-Léon sur les quinze prochaines années répondant aux enjeux et besoins du territoire.

Ainsi, le projet a pour objectif d'accueillir de nouveaux habitants tout en maintenant la population en place et en conservant l'identité rurale du village.

## AXE 1 : UN TERRITOIRE INVESTI DANS LES DOMAINES DE L'ECOLOGIE ET L'AGRICULTURE

### PROTEGER LES RICHESSES ENVIRONNEMENTALES DU TERRITOIRE

Action 1 : Préserver les composantes locales de la trame verte et bleue

Action 2 : Limiter l'impact de l'urbanisation sur les milieux naturels

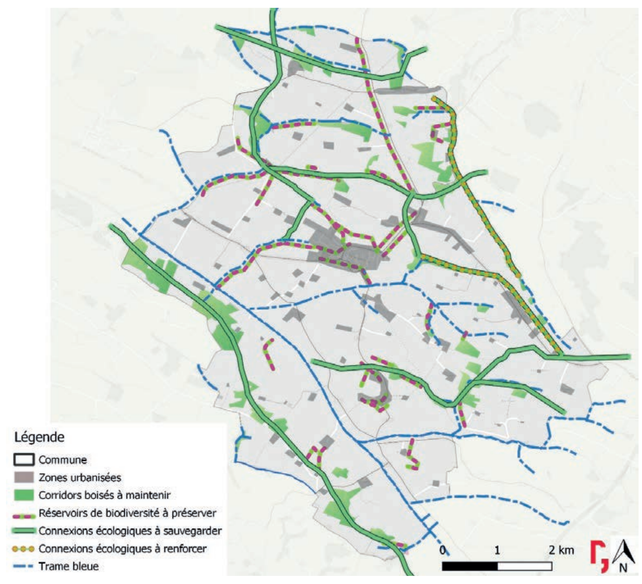


### VALORISER L'IDENTITE LOCALE EN PRESERVANT LES COMPOSANTES AGRICOLES PATRIMONIALES ET PAYSAGERES

Action 1 : Affirmer l'identité paysagère du territoire

Action 2 : Valoriser et conserver les éléments de patrimoine tout en modernisant l'offre locale

Action 3 : Concilier valorisation de l'agriculture et des paysages

Action 4 : Intégrer les risques naturels et réduire les pollutions du projet urbain

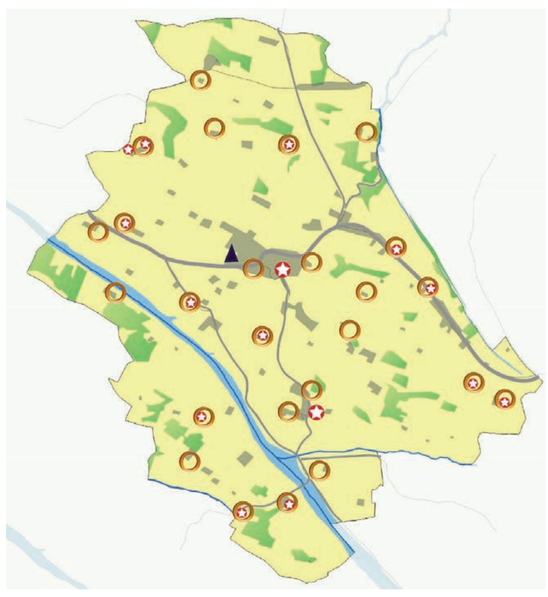

**Eléments de contexte**
- Espaces boisés
- Ruisseau
- Voies structurantes

**Affirmer l'identité paysagère**
- Préserver les espaces agricoles
- Intégrer les codes traditionnels dans les secteurs de développement

**Valoriser et conserver les éléments de patrimoine**
- Préserver le patrimoine bâti
- Sauvegarder le château
- Adapter les formes urbaines au changement climatique

**Valoriser ensemble l'agriculture et les paysages**
- Protéger le développement des exploitations agricoles
- Conforter les exploitations agricoles existantes
- Préserver le patrimoine agricole de qualité

**Intégrer les risques naturels**

## AXE 2 : UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ATTRACTIF

### IMPLANTER UNE STRATEGIE ECONOMIQUE ADAPTEE ET DEVELOPPER SON OFFRE

Action 1 : Diversifier l'économie communale

Action 2 : Identifier une stratégie économique adaptée

Action 3 : Adapter l'offre d'équipements pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain

### METTRE EN PLACE UN PROJET URBAIN AMELIORANT LA CONVIVIALITE, L'ACCESSIBILITE ET LA POLARISATION DU COEUR DE VILLE

Action 1 : Conforter le rôle de centralité du bourg

Action 2 : Se doter d'outils améliorant la qualité de vie sur le territoire, favorisant le lien social et la participation citoyenne

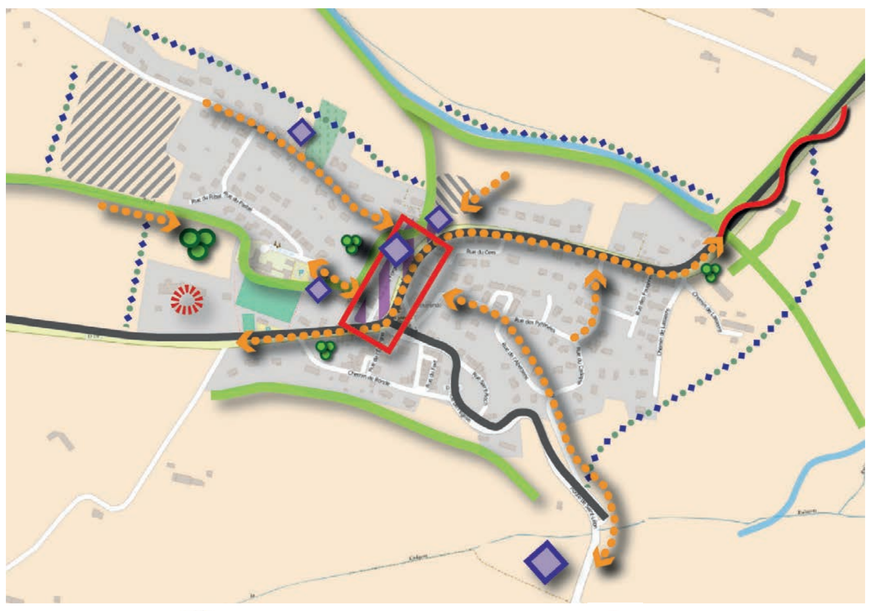

- Réseau routier
- Trame bleue
- Trame verte
- Interface à traiter
- Equipements publics à conforter/structurer
- Espaces partagés à conforter/aménager
- Pôle public à conforter/qualifier
- Développement urbain à organiser
- Ensemble patrimonial à sauvegarder
- Entrée de ville à qualifier
- Cœur de ville à qualifier
- Maillage doux existant ou à créer
- Urbanisation existante et densification à accompagner

## AXE 3 : UN TERRITOIRE RURAL ET RAISONNE

### FAVORISER UN TERRITOIRE PLUS DENSE EN CENTRE BOURG ET DES ZONES D'EXTENSIONS PLUS MODEREES

Action 1 : Développer l'urbanisation tout en préservant l'armature urbaine traditionnelle

Action 2 : Marquer les entrées de ville permettant de faire le lien entre l'extérieur et le centre-bourg

Action 3 : Gérer l'interface entre le tissu urbanisé et la zone agricole

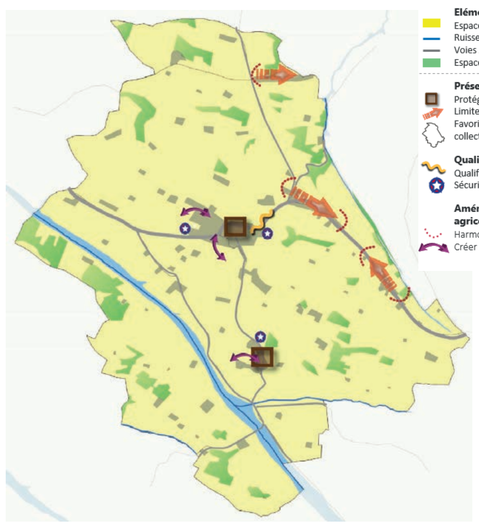

**Eléments de contexte**
- Espaces agricoles cultivés
- Ruisseau
- Voies structurantes
- Espaces boisés

**Préserver l'armature urbaine traditionnelle**
- Protéger et densifier les noyaux patrimoniaux
- Limiter la constructibilité sur les linéaires
- Favoriser le développement sur les dessertes d'assainissement collectif

**Qualifier les entrées de ville**
- Qualifier l'entrée Est
- Sécuriser les entrées de ville

**Aménager l'interface entre tissu urbanisé et zone agricole**
- Harmoniser l'interface agriculture/urbanisme
- Créer des liaisons douces entre les pôles (urbains/naturels)

### ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT URBAIN DE FORMES URBAINES DIVERSIFIEES ET DURABLES

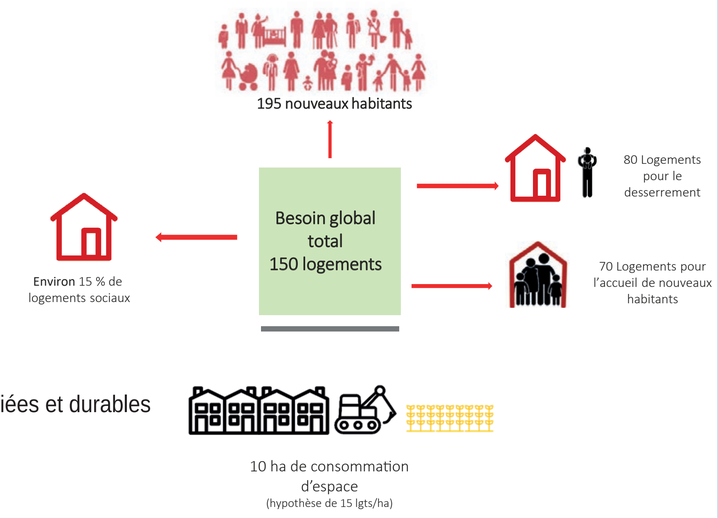


Action 1 : Accompagner le déploiement d'une offre de logement plurielle

Action 2 : Déployer des formes urbaines diversifiées et durables

## SYNTHESE

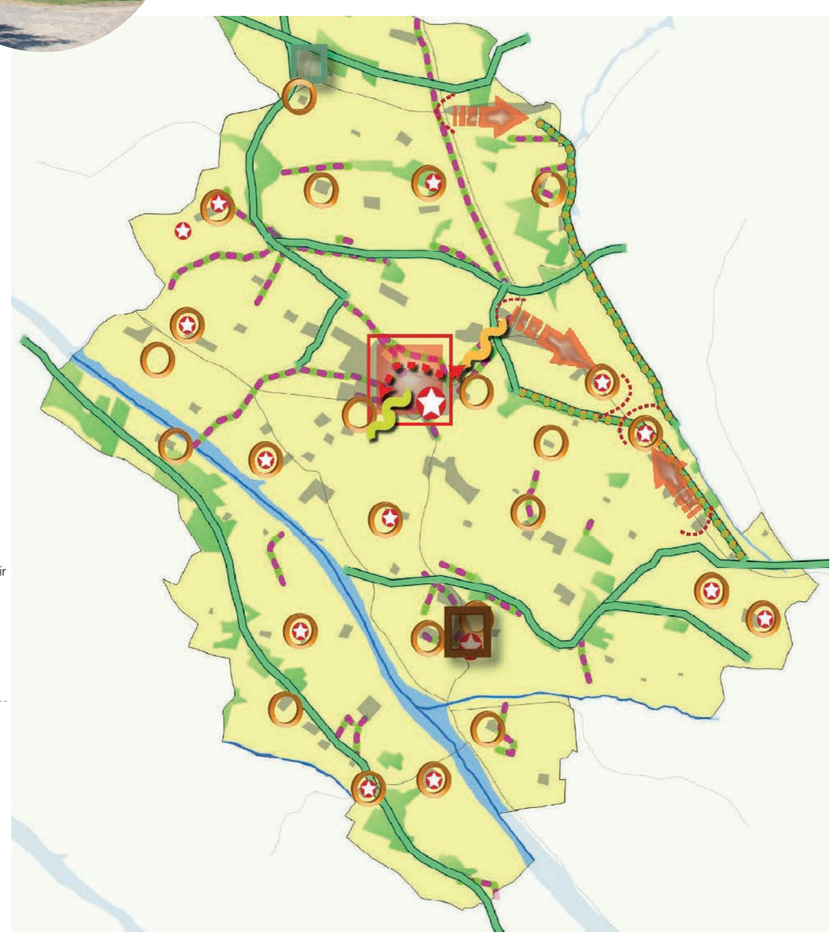

**Volet environnement :**
- Trame bleue : cours d'eau à préserver
- Corridors écologiques à maintenir ou reconstituer
- Noyaux de biodiversité commune à valoriser et maintenir
- Réseau de haies et corridors secondaires à valoriser et maintenir

**Volet agricole :**
- Espaces agricoles à préserver
- Périmètres de protection des exploitations à prévoir
- Interface agriculture/urbanisme à gérer

**Volet paysages et patrimoine :**
- Bâti patrimonial pouvant évoluer
- Hameau patrimonial : développement à encadrer
- Entrée de ville à requalifier
- Développements linéaires à contenir

**Volet économie et services à la population :**
- Centre-ville : commerces et services à accueillir et maintenir
- Activités de loisirs à préserver

**Volet cœur de ville :**
- Cœur de ville à conforter
- Axe central des mobilités à aménager
- Espace du cœur de ville à requalifier